



EWS Mycotoxines dans les céréales – Récolte 2025

Résumé de la charge en mycotoxines dans le blé, l'orge, l'avoine, l'épeautre et le triticale.

Objectifs du rapport EWS 2025

- Cartographier la **contamination aux mycotoxines** dans les céréales de la récolte 2025 (blé, orge, avoine, épeautre, triticale).
- Détecter à temps les **tendances** ou les **dépassements** qui constituent un risque pour l'alimentation animale ou humaine.
- Partager les résultats avec les **parties prenantes** (secteur, partenaires de la chaîne, pouvoirs publics) pour un suivi ciblé.
- Miser sur la **prévention par le biais d'une surveillance** et d'une **sensibilisation** des acheteurs et des transformateurs.

Conclusions

- Pas d'augmentation de la « contamination au champ par les mycotoxines » pour 2025.
- Un échantillon dépassait la norme alimentaire pour le DON (1.000 ppb), mais aucun échantillon ne dépassait la norme pour les aliments pour animaux (8.000 ppb).
- Aucune teneur en ZEA n'a dépassé la norme alimentaire (100 ppb).
- Les autres mycotoxines (AFLA, FUM, T-2, HT-2) sont restées en-dessous des limites légales.
- 27% de tous les échantillons contenaient au moins une mycotoxine supérieure à la limite de détection.

En plus de la surveillance analytique, le contrôle visuel à la réception reste important

Résultats par mycotoxine

- DON 81% < limite de détection (150 ppb), max. 1.550 ppb
- ZEA 81% < limite de détection (25 ppb), max. 100 ppb
- HT-2 & T-2 Aucun dépassement de la valeur indicative (somme max 288 ppb)
- AFLA B1, FUM B1/B2 Toutes les valeurs sous la limite de détection

Analyse détaillée – Déoxynivalénol (DON)

- 281 échantillons analysés
- 81% < 150 ppb (LOD)
- 1 dépassement > 1.000 ppb (norme minimale pour les céréales non transformées destinées à l'alimentation)
- Valeur max.: 1.550 ppb dans le blé
- Aucun dépassement de la norme pour les aliments pour animaux (8.000 ppb)

	< LOD 150 ppb	150 - 500 ppb	501-1.000 ppb	1.001-1.500 ppb	>1.500 ppb	Total
Orge	87	11	1			99
Avoine	4					4
Épeautre	1					1
Blé	126	40	1		1	168
Triticale	9					9
Total	227	51	2	0	1	281

Tableau 1: Nombre de résultats d'analyse en teneur en DON par catégorie
(La LOD varie en fonction de la méthodologie)

Analyse détaillée – Zéaralénone (ZEA)

- 244 échantillons analysés
- 81% < 25 ppb (LOD)
- Aucun dépassement > 100 ppb
- Valeur max : 100 ppb dans l'orge
- Aucun dépassement de la norme pour les aliments pour animaux (2.000 ppb)

	< LOD 25 ppb	25 - 100 ppb	Total
Orge	88	3	91
Avoine	4		4
Épeautre	1		1
Blé	96	43	139
Triticale	9		9
Total	198	46	244

Tableau 2: Nombre de résultats d'analyse en teneur en ZEA par catégorie
(La LOD varie en fonction de la méthodologie)

Analyse détaillée – Mycotoxines HT-2 & T-2

- 65 échantillons analysés
- HT-2: 11 échantillons > 5 ppb (max. 107 ppb)
- T-2: 8 échantillons > 5 ppb (max. 181 ppb)
- Max. valeur totale: 288 ppb dans l'avoine (destination inconnue)

- Aucun dépassement des valeurs indicatives

	< LOD 5 ppb	5-100 ppb	>100 ppb	Total
Orge	15	5		20
Avoine	1	2	1	4
Épeautre		1		1
Blé	36	2		38
Triticale	2			2
Total	54	10	1	65

Tableau 3 : Nombre de résultats d'analyse en teneur HT-2 par catégorie

	< LOD 5 ppb	5-100 ppb	>100 ppb	Total
Orge	15	5		20
Avoine	3		1	4
Épeautre	1			1
Blé	36	2		38
Triticale	2			2
Total	57	7		65

Tableau 4 : Nombre de résultats d'analyse en teneur T-2 par catégorie

Autres mycotoxines

- AFLA B1 : aucune valeur au-dessus de la limite de détection (0,5 ppb)
- FUM B1/B2 : aucune valeur au-dessus de la limite de détection (25 ppb)

Tous les résultats sont inférieurs aux normes
légales

Approche et analyse

- ▶ 281 échantillons prélevés peu après la récolte
- ▶ Provenance :
 - Belgique (36%)
 - France (37%)
 - Allemagne (22%)
 - Autres pays UE (5%) (Luxembourg / Autriche / Estonie / Italie / Pologne / Roumanie / Suède)
- ▶ Analyses via ELISA, LC-MSMS, HPLC-MSMS
- ▶ Effectuées par :
 - BFA
 - FEGR
 - ARMB
 - Et partenaires sectoriels (entre autres AGRIFIRM, DSM, Fransen-Gerrits, Voeders d'Aussy, Voeders Degrave, Voergroep Zuid et Vanden Avenne Commodities)